



Vision : « Un engagement, une action, une réussite »
Mission : À Bosco, notre mission est d'instruire, de socialiser
et de qualifier tous les élèves.

Respect ★ Entraide ★ Implication

Conseil d'établissement (CÉ) Procès-verbal

Date : Mercredi 18 octobre 2023

Heure : 18h15

Endroit : Salon du personnel

Participants

Nom	Rôle	Présent.e	Absent.e
Stéphanie Ayotte	Membre parent	x	
Jocelyn Blondin	Représentant communauté	x	
Alain Charlebois	Membre parent et représentant substitut au comité de parents du CSSPO	x	
Olivier Dzomo	Membre parent, substitut		x
Mélisa Ferreira	Membre parent	x	
Ariane Gagné-Frégeau	Membre parent et représentante au comité de parents du CSSPO	x	
Catherine Gangloff	Représentante au comité EHDAA du CSSPO	x	
Geneviève Groulx	Représentante au comité EHDAA du CSSPO		x
Mélanie Hall	Directrice	x	
Imane Houzir	Membre parent, substitut	x	
Andrée Larivière	Membre personnel enseignant	x	
Maja Matekalo	Membre personnel soutien, technicienne SDG	x	
Émilie Turcotte	Membre parent	x	
Mélanie Bazinet	Direction adjointe	x	
Carole Lalande	Membre enseignant		
Carole Migneault	Technicienne en éducation spécialisée		
Jaëlle Normand-Marleau	Membre enseignant		

1. Présences et vérification du quorum

Mme Mélanie Hall vérifie le quorum et ouvre la séance à 18h15.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du mercredi 18 octobre 2023

Mme Mélanie Hall demande de rayer le point 9.11 nommé changement à la grille matière et demande d'ajouter le point 10.10 protecteur de l'élève.

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour du mercredi 18 octobre 2023.

Proposé par Stéphanie Ayotte, appuyé par Maya Matekalo.

Adopté à l'unanimité.

Résolution 2023.10.18-1

3. Lecture et adoption du procès-verbal du mercredi 14 juin 2023

Il est proposé d'adopter le procès-verbal du mercredi 14 juin 2023.

Proposé par Maya Matekalo, appuyé par Ariane Gagné-Frégeau.

Adopté à l'unanimité.

Résolution 2023.10.18-2

3.1 Suivis au procès-verbal

Aucun suivi au procès-verbal n'est nécessaire aujourd'hui

4. Période d'intervention du public

Mme Mélanie Hall a reçu une lettre de Mme Marie-Michele Sauvageau concernant les cours de musique en parascolaire fournis par l'école de musique Maryse Courchesne. La lettre lue par Mme Hall fait part des bienfaits que les cours de musique ont eu sur ses enfants. Elle trouve que les modalités des cours de musique étaient facilitantes. Elle demande que les cours soient à nouveau proposés en parascolaire. Le point est déjà à l'ordre du jour du CÉ.

5. Mot de la direction

Mme Mélanie Hall fait un rappel qu'elle favorise lors des réunions du CÉ que chacun puisse avoir son droit de parole et de conserver un climat de respect et des échanges respectueux avec une écoute active des tiers. Cette année sera bien remplie étant donné que le personnel de soutien ainsi que le personnel enseignant sont en négociation. L'école doit aussi présenter et mettre en place son projet éducatif. Le climat de l'école n'est pas altéré par les négociations pour l'instant. Le spectacle de la rentrée a été apprécié. On souligne également la semaine des directions scolaires cette semaine.

6. Élection (présidence et vice-présidence)

Mélisa Ferreira demande les membres qui seraient intéressés à être nommé comme président.e et vice-président.e. Mme Mélanie Hall explique les rôles de vice-présidence et présidence. M. Blondin de propose comme président d'élection. Mme Ferreira est proposée par Stéphanie Ayotte à la présidence. Mme Emilie Turcotte se propose comme vice-présidence. Aucun autre membre du CÉ se propose. Les membres sont élus par acclamation.

Présidence

Proposé par Stéphanie Ayotte, appuyé par Emilie Turcotte.

Adopté à l'unanimité.

Vice-présidence

Proposé par Emilie Turcotte, appuyé par Mélisa Ferreira.

Approuvé à l'unanimité.

Résolution 2023.10.18-3

7. Choix d'une secrétaire

Mme Emilie Turcotte se propose comme secrétaire.

Mme Stéphanie Ayotte se propose de prendre les notes si Mme Turcotte doit assumer la présidence lors d'une réunion.

Secrétaire

Proposé par Mélisa Ferreira, appuyé par Ariane Frégeau.

Approuvé à l'unanimité.

Résolution 2023.10.18-4

8. Signature des membres concernant l'accès à l'information

Un rappel est fait par Mélanie Hall que les membres n'ayant pas signé les autorisations en lien avec les conflits d'intérêts et l'accès à l'information de la faire à la fin de la réunion.

9. Décisions

9.1 Établissement du calendrier de rencontres du CÉ

Mme Mélanie Hall propose les dates suivantes des rencontres du CÉ :

- 15 novembre 2024
- 17 janvier 2024
- 21 février 2024
- 3 avril 2024
- 8 mai 2024
- Rencontre flottante 5 juin 2024

Mme Ferreira propose que s'il y a une tempête de neige, la rencontre ait lieu en virtuel.

Proposé par Mélisa Ferreira, appuyé par Emilie Turcotte.

Approuvé à l'unanimité.

Résolution 2023.10.18-5

9.2 Établissement des règles de régie interne

Mme Mélanie Hall lit à voix haute les règles de la régie interne.

Mme Ariane Gagné-Frégeau demande si le CÉ a besoin d'un trésorier, la réponse est non étant donné la taille limitée du budget de 750 \$ à gérer. L'ODJ pourrait être acheminé 7 jours avant la date prévue de la réunion ainsi que le procès-verbal de la dernière séance. Les documents préalables à la rencontre seront déposés sur le TEAMS 3 jours ouvrables avant la réunion. Le procès-verbal est également déposé sur le site internet de l'école. Les autres aspects de la régie interne sont mentionnés. Mme Ferreira rapporte une coquille dans la régie interne au mot VOTE.

Proposé par Stéphanie Ayotte, appuyé par Maya Matekalo.

Approuvé à l'unanimité.

Résolution 2023.10.18-6

9.3 Adoption du budget de fonctionnement du CÉ

Le budget du CÉ est de 750 \$. Les budgets non dépensés seront retournés au CSSPO en fin d'année. Une proposition est faite pour les dépenses en lien soient discutées tout au long de l'année selon les demandes. Ex : service de gardiennage.

Proposé par Maya Matekalo, appuyé par Stéphanie Ayotte.

Adopté à l'unanimité.

Résolution 2023.10.18-7

9.4 Adoption du plan de lutte violence et intimidation 23-24

Mme Mélanie Bazinet présente le plan de lutte contre la violence et l'intimidation. Les membres du comité composé de Mélanie Hall et Mélanie Bazinet et Isabelle Guibord forment le comité bienveillance qui aura 3 rencontres dans l'année. Mme Bazinet explique le type de clientèle de l'école ainsi que l'équipe école. Depuis 2012, le plan de lutte doit être proposé au CE et être disponible pour les parents de l'école. Les 3 éléments principaux abordés dans le plan sont : violence, intimidation et violence à caractère sexuel. Plusieurs questions sont soulevées par le comité : la violence après l'école ? Quand l'école doit intervenir ? etc... Le contenu est aussi

présenté dans les classes via les cours d'éducation à la sexualité. Le sondage QSEVR auprès des élèves ressort que la violence verbale est l'aspect qui dérange le plus les élèves. Les lieux identifiés par les élèves plus à risque : le transport scolaire et le terrain de l'école. 94 % des élèves se sentent en sécurité à l'école. Les objectifs du plan sont de limiter la violence verbale et que les élèves se sentent en sécurité sur la cour d'école. L'objectif est de diminuer à 50 % le pourcentage des élèves disant vivre de la violence verbale à l'école (se faire traiter de noms). Le QSVER est fait aux 2 ans. Des explications sont données sur la plateforme Moozoom qui pourrait être achetée pour les enseignants pour utiliser dans leur enseignement sur la violence. Une version allégée du plan de lutte sera envoyée par courriel aux parents.

Proposé par Emilie Turcotte, appuyé par Jaëlle Normand-Marleau
Adopté à l'unanimité.
Résolution 2023.10.18-8

9.5 Approbation des sorties/activités externes aux alentours de l'école (piste cyclable, parc Bosco, sentier

Mme Mélanie Hall demande au CÉ d'approuver pour toute l'année que les élèves puissent faire des sorties au pourtour de l'école. M. Alain Charlebois demande de faire attention aux sorties près de la croix près de la promenade du Lac des Fées car il y a maintenant des itinérants qui y habitent. Mme Mélanie Hall mentionne qu'elle avisera les enseignants.

Proposé par Ariane Gagné-Frégeau, appuyé par Maya Matekalo.
Approuvé à l'unanimité.
Résolution 2023.10.18-9

9.6 Approbation des sorties culturelles/éducatives à l'extérieur

L'approbation des sorties culturelles/éducatives à l'extérieur ont été faites par courriel dans les semaines précédant la réunion du CÉ.
Approuvé à l'unanimité
Résolution 2023.10.18-10

Date	Endroit	Classes	Notes
29 septembre 2023	Bibliothèque Lucien-Lalonde	6 ^e année	Approuvée par courriel le 15 septembre 2023
13 octobre 2023	Galerie Montcalm	6 ^e année	Approuvée par courriel le 15 septembre 2023

9.7 Approbation des contenus à l'éducation à la sexualité

L'ensemble des enseignants ont fournis le contenu qui sera abordé par niveau. Parfois l'enseignement sera fait par l'enseignant ou la TES ou parfois par des membres extérieurs à l'équipe école. La diffusion du contenu n'est pas publicisée. Une lettre sera envoyée aux parents qui désirent se prévaloir d'une extension.

Proposé par Stéphanie Ayotte, appuyé par Maya Matekalo
Approuvé à l'unanimité.
Résolution 2023.10.18-11

9.8 Approbation location de salles

Trois demandes pour la location du gymnase ont été faites par des organismes privés
1-Dominique Rochon les jeudis pour du HOCKEY
2-Ibrahim Sballil les lundis, mercredis et vendredi, JEUX DE GYMNASE
3-Danis Paillé les dimanches HOCKEY BALLE

Mme Hall doit faire un suivi avec un groupe pour qu'il n'y ait pas de signes religieux dans les locaux de l'école. Les locataires doivent fournir une preuve de responsabilité civile de 2 millions de dollars
Ariane Gagné-Frégeau : question en lien avec la tenue d'équipe sportive de l'école. Les organisateurs potentiels devront fournir également une preuve d'assurance comme les organismes privés. Les sous amassés vont dans le budget de fonctionnement de l'école.

Proposé par Stéphanie Ayotte, appuyé par Jaëlle Normand-Marleau.
Approuvé à l'unanimité.
Résolution 2023.10.18-12

- Mme Maya Matekalo propose un ajout de 15 min.
Appuyé par Emilie Turcotte.

9.9 Approbation photos scolaires 2023-2024

Le tableau comparatif est présenté et la compagnie Photomania est retenue à l'unanimité.

Proposé par Emilie Turcotte, appuyé par Maya Matekalo
Adopté à l'unanimité.
Résolution 2023.10.18-12

9.10 Approbation activités parascolaires : cours de musique de Mme Courchesne

Le personnel de l'école note de nombreux rappels faits à Mme Courchesne concernant le manque de communication avec le personnel de l'école visant les absences des enseignants de musique. De plus, les parents bénéficiaires des cours ne respectent pas les règles données de faire les entrées et sorties par la porte principale, ce qui demande une gestion des entrées et sorties supplémentaires pour les membres du service de garde. Le personnel enseignant se plainte que le manque de transparence concernant les horaires ne leur permet pas de terminer leur tâche après la cloche dans leurs locaux. Les membres parents du CE appuient la lettre présentée en début de réunion mentionnant les bénéfices de la musique pour leur enfant. Il est entendu qu'un nombre limité d'enfant peut bénéficier du service vs les inconvénients pour le personnel de l'école. Les coûts sont également discutés.

Un vote à main levée est proposé pour le maintien ou non de l'offre de service
POUR: 2
CONTRE : 8
Résolution 2023.10.18-13

Une lettre par la VP et la présidence sera composée pour les parents plaintifs de cette décision.

- Mélisa Ferreira propose l'ajout de 15 min. supplémentaire.
Appuyé par Emilie Turcotte.

10. Informations et/ou discussions et/ou consultations

10.1 Formation obligatoire nouveaux membres avant le 15 novembre

La formation peut être fait à votre rythme en ligne : RAPPEL pour les nouveaux membres.

- Il est proposé par Emilie Turcotte que les points suivants soient ajoutés au prochain CÉ par manque de temps, à l'exception du point 10.7 Halloween.
Appuyé par Mélisa Ferreira

10.2 Projet éducatif 2023-2027

10.3 L'évaluation au service de l'apprentissage

10.4 Déclaration de la clientèle (budget révisé, allocations spécifiques, mesures ministérielles)

10.5 Discussion activités de financement-fonds à destination spéciale

10.5.1 Classe nature

10.5.2 Toile d'araignée dans les structures

10.6 Organisme parents participatifs

10.7 Halloween

Le point de l'Halloween est abordé étant donné que la prochaine réunion est en novembre. Les élèves de 6^e année vont s'occuper des activités d'Halloween cette année. Il n'y aura pas d'activité bénévole des parents.

10.8 Interdiction des cellulaires/écouteurs/tout autre appareil mobile personnel de l'élève en salle de classe

10.9 Consultation auprès des élèves par le CÉ (fiche thématique 19)

11. Mot de la technicienne du service de garde

Mme Maya Matekalo explique qu'ils ont eu une augmentation des inscriptions et met en lumière la stabilité de son personnel et des groupes.

12. Mot des membres du personnel

Mme Andrée Larivière fait part de ses préoccupations concernant le maintien des nouveaux enseignants dans la profession. On mentionne que l'École a mis en place un programme de tutorat pour ses nouveaux enseignants, mais c'est une charge de plus pour Mme Mylène Perron.

13. Varia

Une lettre aux parents sera envoyée concernant le voyage à Toronto des élèves de 6^e année.

14. Levée de l'assemblée : 20h47

15. Mot du représentant au comité de parents du CSSPO (Ariane Gagné-Frégeau)

Ariane Gagné-Frégeau n'a pas pu assister à la rencontre du CSSPO qui s'est tenue le mardi 3 octobre 2023 considérant que les accès ne lui ont pas été partagés. Pour plus d'information sur le comité de parents du CSSPO : [Comité de parents | CSSPO](#)

Elle assistera à la prochaine réunion du CSSPO prévue le [mardi 21 novembre 2023](#).

16. Mot du représentant au comité EHDAA du CSSPO (Catherine Gangloff et Geneviève Groulx)

Mme Catherine Gangloff a assisté à la dernière réunion le 16 octobre dernier. Ce fût une réunion chargée avec élections des membres, partage des ressources, budget etc. Plusieurs ressources et points d'informations sont présentés sur la page web du comité EHDAA sur le site internet de la CSSPO. Mme Gangloff partage son intérêt pour favoriser les échanges entre les parents EHDAA de l'école. Mme Emilie Turcotte s'engage à s'impliquer avec Mme Gangloff.

17. Mot de la présidente de l'OPP

Mme Mélanie Bazinet explique que la mise en place d'un OPP est en branle. Projets à venir.

Procès-verbal rédigé par : Emilie Turcotte



Présidente du Conseil d'établissement



Directrice de l'école St-Jean Bosco

Vice-présidente du Conseil d'établissement